

Préparer sa retraite

Attention: changement de lieu, la formation aura lieu à St Génès de Malgoirès (30)

Objectifs

Donner aux agriculteurs des compétences leur permettant d'anticiper les conditions de leur départ à la retraite et de valoriser leurs droits à la retraite. Identifier les points de vigilance.

Enjeux

Anticiper son départ à la retraite et la mise en œuvre des droits qui lui sont liés est un facteur de stabilité non seulement pour l'exploitant lui-même, mais également pour sa famille et pour la transmission de l'exploitation. Connaître les règles de liquidation de sa retraite agricole et les différents dispositifs existants permet de préparer en amont les conditions de cette transition importante dans la vie d'un agriculteur et de mettre en place les mesures adaptées à sa situation pour conforter la transmission.

Pré-requis

Aucun

Contenu

MATIN - Connaître l'économie du système de retraite en France, les particularités du système de retraite des agriculteurs, et les modes de cotisations obligatoires, complémentaires, publics et privés. Repérer les modalités de mise en œuvre de sa propre retraite.

I - Économie du système de retraite en France

A - Le cadre général

- Les conditions liées à l'âge
- Les conditions liées aux cotisations
- La retraite anticipée : différents cas et conséquences de l'insuffisance de trimestres

B - Le système de retraite des exploitants agricoles

- Les conditions spécifiques en agriculture
- Les différents modes de cotisation obligatoires et complémentaires
- Les retraites complémentaires privées

APRÈS-MIDI - Connaître les différentes modalités de liquidation des droits à la retraite, savoir repérer les marges de manœuvre dans sa propre situation et identifier les points de vigilance.

II - La liquidation des droits à la retraite

A - La demande de retraite

- La demande unique pour tous les régimes
- Caractère définitif de la liquidation
- Quelle stratégie en cas de retards de cotisations ; effets des difficultés économiques et des procédures judiciaires de redressement ou de liquidation.

B - Les conditions particulières

- Exceptions et cas de retraite anticipée (pénibilité, handicap, inaptitude)
- Le revenu minimal de retraite
- La réversion

- Cumuler emploi et retraite

C - Comment prévoir sa propre retraite ?

- Où trouver par soi-même l'information générale fiable sur le système public de retraite ?
- Anticiper la date et le montant de sa retraite

Dates, lieux et intervenants

06 déc 2016

09:30 - 17:30 (7hrs)

Siège de Solidarité Paysans LR 26 rue Centrale
30190 St Génès de Malgoirès

Francis Thomas, Formateur retraité, directeur de
Solidarité Paysans Provence Alpes de 1994 à 2014.

Financeur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 05/12/2016

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Anne-Marie Quatrevaux
contact@solidaritepaysans-lr.org
Solidarité Paysans LR
26 rue Centrale
30190 ST GENES-DE-MALGOIRES
Tel. /Fax 04 66 03 17 47
Port.: 06 33 05 80 62

Taux de satisfaction : %

Les stagiaires sont invités à venir avec
les documents en leur possession
concernant leur propre retraite. Repas
de midi tiré du sac



Modalités d'accès :